



## Procédure d'inscription Étudiants en filière CUPGE 2<sup>ème</sup> année 2026-2027

**Vous êtes admis à l'ENSSAT en deuxième année filière CUPGE cybersécurité ou physique photonique.**

### 1. ACQUITTEMENT DE LA CVEC, DEMARCHE OBLIGATOIRE MEME SI VOUS ETES EXONERE

Avant toute inscription, vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC).

Cette démarche est à effectuer sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>.

Vous devrez présenter au service scolarité une attestation d'acquiescement ou d'exonération.

 **Montant de la CVEC 2026-2027 : 105 €.**

### 2. REINSCRIPTION EN LIGNE

- ✓ Compléter le formulaire en ligne à partir du 16 juillet, après les résultats du jury de passage en deuxième année, via ce lien : <https://inscriptions.univ-rennes.fr/>
- ✓ Payer les droits d'inscription en ligne : **178€**, sauf dans le cas suivant :
  - BOURSIER SUR CRITERES SOCIAUX (CROUS), EN FORMATION INITIALE

Dans ce cas, sélectionner impérativement « **bourse enseignement supérieur ENSSAT** » lors de l'inscription.

Pour pouvoir bénéficier de votre bourse, assurez-vous d'avoir bien indiqué dans votre Dossier Social Étudiant (DSE) le BUT Réseaux et Télécommunications (R&T) pour la filière cybersécurité ou le BUT Mesures Physiques pour la filière physique.

Vous pouvez rectifier votre dossier à tout moment sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

### 3. FINALISATION DE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Déposer numériquement les pièces justificatives suivantes via le service PJ WEB à l'adresse suivante : <https://pjweb.univ-rennes.fr>

*(Seuls les étudiants ayant activé leur compte Sésame y auront accès)*

- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'année universitaire 2026-2027

### 4. INSCRIPTION SECONDAIRE AU BUT

Le service scolarité de l'ENSSAT se chargera directement de transmettre votre dossier à l'IUT pour votre inscription au BUT. Aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire de votre part pour cette étape.



## 5. DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES POUR LE BUT

Si des documents supplémentaires sont nécessaires pour votre inscription au BUT, le service scolarité de l'IUT de Lannion ou le secrétariat d'enseignement du BUT vous contactera par mail. Votre adresse e-mail sera transmise lors de la transmission de votre dossier pour l'inscription au BUT.

## 6. CARTE ETUDIANT

Votre carte d'étudiant vous sera remise à l'IUT de Lannion.

### CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026-2027

	CUPGE
<b>Date de rentrée</b>	Mardi 8/09/2026 à 14h cours ENSSAT
<b>Congés d'automne</b>	Lundi 19 octobre 2026 au dimanche 1er novembre 2026
<b>Congés de fin d'année</b>	Lundi 21 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027 inclus
<b>Congés d'hiver</b>	Lundi 15 février 2027 au dimanche 28 février 2027
<b>Congés de printemps</b>	Lundi 12 avril 2027 au dimanche 25 avril 2027 inclus

### CONTACTS

Pour toute question relative à l'inscription, contacter le service scolarité [inscriptions@enssat.fr](mailto:inscriptions@enssat.fr)

Le service scolarité sera fermé du lundi 20 juillet 2026 au lundi 24 août 2026 matin.